

# Réunion publique sur le transfert des collégiens

Une réunion publique se tiendra à la salle Bastard, vendredi 25 mars à 18 heures, en présence d'Alain Marois, vice-président du Conseil départemental en charge des collèges et de la jeunesse.

L'annonce de la redistribution des élèves à la rentrée 2017 au sein du collège de Langon suscite nombre d'interrogations et l'inquiétude des parents n'est pas sans fondement.

Le collège de Podensac a atteint le seuil critique de ses capacités d'accueil. Dans l'attente qu'une décision soit prise par le Conseil départemental, la solution était de répartir les élèves sur d'autres collèges en capacité d'accueil.

Une autre question est soulevée par les parents : Y aura-t-il des classes bi-langues ? De multiples questions sur ce mini-bouleversement scolaire attendent des réponses. que pourra peut-être apporter le Conseil départemental.

**Michel Laville**



**Alain Marois, vice-président du Conseil départemental sera à la réunion des parents, d'élèves.** PHOTO M.L.